

TENNIS CLUB DE CASTRIES
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
DU 21 mars 2016

Présents : Alain M., Sébastien, Jean-Paul, François, Nigel, Alain B., Patrice, Pauline
Absents : Emmanuel, Benoit
Invité : Jean-Paul

Séance ouverte à 19h05

1) Partenariat avec Babolat

Une réunion avec la société Babolat et Intersport a été organisée. Au vu des conditions proposées, le bureau a décidé d'établir un partenariat avec Babolat.

Un pré-contrat a ainsi été établi et entre d'ès à présent en vigueur. Un contrat sera établi pour l'année prochaine en fin d'année tennistique.

Le contrat est avantageux pour les BEs. Ces derniers pourront aller choisir selon leur dotation (contrat Prémium) sur un site dédié.

Le contrat est désormais participatif. Le club pourra décider d'une réduction importante pour deux adhérents (à priori des jeunes).

Le contrat est très légèrement moins avantageux pour les balles (estimé à environ 80 euros plus cher pour tout le budget annuel), mais la dotation obtenue en retour est très nettement plus intéressante que le précédent contrat, et le club peut choisir parmi les dotations, ce qui n'était pas le cas avec le contrat du concurrent.

2) Salaire des BEs

Du fait de certaines nouvelles lois et décrets, il a été constaté des réajustements comptables (base et pourcentages) se traduisant par une petite baisse de salaires des BE. Un réajustement (environ 0,30 euros par heure) est voté.

3) Remise en état des cours en terre battue

Les courts seront remis en l'état Mardi 29. Les travaux dureront 3 jours. Le montant des travaux de réfection sera d'environ 5300 euros hors taxes.

4) Tournoi Open

Emmanuel s'est occupé de tout. Tous les signaux sont au vert. Il reste l'affiche à réaliser. Il sera demandé à Bastien s'il peut le faire, sinon, il faut rapidement trouver un prestataire (bénévole) capable de la réaliser. L'échéance maximale étant le 15 avril.

5) Initiateurs

La loi ne permet désormais plus de payer les initiateurs en chèques emploi-associatifs.. Les initiateurs devront être désormais bénévoles. Le sujet sera évoqué lors d'une réunion dédiée avec les BEs.

Un statut (vérification) sera effectué sur le sujet par Patrice.

6) Entrée de nouvelles personnes dans les discussions du bureau

Il se trouve que plusieurs personnes ont manifesté leur intérêt à participer à l'activité du club, sur différents sujets. Il est évoqué par le bureau qu'il n'y a pas de raison de limiter les réunions au bureau aux seuls membres du comité directeur. Une formule permettant à des membres actifs d'être présents lors des réunions va se mettre en place.

7) Projet de « paddle »

Il a été proposé par un membre du TC Castries de réfléchir à la possibilité de mettre en place des courts de Paddle-tennis sur le site. Le projet devrait être présenté à la prochaine réunion du bureau.

Prochaine réunion :

- Vendredi 22 avril : 19h00.

Séance levée à 20h15